



# Commission des alpages – Rapport 2015

Votre commission des alpages a la tâche de veiller au bon fonctionnement des alpages de Trient qui furent, par l'intermédiaire d'une fondation, légués par feu Henry Badan à notre section.

Rappelons que ces alpages comprennent à la fois une buvette louée et exploitée par une famille du village de Trient, le refuge des Grands géré par la sous-section de Payerne et le refuge des Petoudes directement sous la supervision de votre comité.

## Fréquentation du refuge des Petoudes



*Le refuge des Petoudes*

Alors que depuis 4 ans, le refuge des Petoudes enregistrait une augmentation constante de son occupation avec des retours très bons de la part des visiteurs, les problématiques de passerelle, qui seront abordés plus loin, ont conduit cette année à une baisse des fréquentations. On a ainsi totalisé 140 nuitées en 2015.

Nos intendants, Marielle Demenga et Pierre Aubert ont mis en place un nouveau système de réservation en ligne. Il est désormais possible d'aller voir et de réserver des dates directement par le site du CAS, refuge des Petoudes.

## Travaux

En 2014, nous avons rencontré quelques difficultés avec l'alimentation photovoltaïque du refuge qui datait d'une bonne dizaine d'années. On a de sorte décidé de procéder au remplacement des batteries en juin 2015 à l'ouverture du refuge. Il a malheureusement été constaté que les efforts des porteurs desdites batteries, qui pesaient une bonne vingtaine de kilos, avaient été partiellement vains

puisque ces nouvelles batteries ne se chargeaient, elles également, que très partiellement.

C'est ainsi un nouveau régulateur de charge, de 350 g, qui a été acquis et finalement monté. Depuis, l'installation fonctionne normalement.

Nous tenons encore à relever les constants travaux d'entretien courants du refuge que réalisent avec dévouement nos intendants, Marielle Demenga et Pierre Aubert et à les en remercier.

Des travaux de ramonage seront entrepris en 2016.

## Buvette

Aucun événement particulier n'est à signaler en relation avec l'exploitation de la buvette dans laquelle la cuisinière a été récemment remplacé.

## Passerelle

En raison des abondantes chutes de neige de fin de saison et des importantes avalanches, qui remplissaient encore le vallon de la Tzornevette et du Trient en juin, la passerelle n'a pu être montée, comme cela se fait usuellement.



*La vallée, comblée par l'avalanche*

Pire encore, la coulée d'une importance assez inhabituelle a emporté les troncs qui ont été retrouvés plus bas. Les planches restées dans le dépôt de matériel ont été cassées par les rochers qui se sont détachés de la falaise les surplombant. Le chemin de montée a également dû être déplacé dans le vallon de la Tzornevette.



*Une partie de votre comité, constatant les dégâts dans la Tzornevette*

Cette année a ainsi été marquée par l'absence de passerelle, due aux difficultés de coordonner un vol d'hélicoptère, les commandes de bois et les agendas de votre commission.

Ceci a été problématique pour quelques personnes lorsque la Tzonevette a vu son débit augmenter avec la fonte des neiges et nous leur présentons toutes nos excuses liées à ces circonstances exceptionnelles.

### **Autres activités**

Le Président de votre commission a participé à une séance de la société de développement de Trient. L'accueil, aux accents locaux, lui a laissé un souvenir impérissable. Il a proposé nos pâturages, sans que cela semble susciter grand intérêt. Dans la suite de l'année, victime de l'intransigeance de Via Sicura, le Président n'a pas pu assurer avec l'intensité qui lui est coutumière les relations avec les habitants et autorités de la commune de Trient.

Lausanne, le 15.04.2016